

Sylviculture et changement climatique

À de rares exceptions près (eucalyptus, peuplier) les espèces forestières de production sont renouvelées par les gestionnaires à des âges supérieurs à 40 ans (180 à 250 ans pour le chêne sessile).

Il importe que le sylviculteur se projette dans la durée lorsqu'il réfléchit aux conséquences futures de ses choix sylvicoles. Il convient donc qu'il prête une oreille attentive au grand débat actuel sur le changement climatique.

DONNÉES RÉCENTES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'analyse des séries historiques provenant de milliers de stations réparties sur l'ensemble du globe a permis aux experts du GIEC (1) de mettre en évidence un réchauffement de l'ordre de 0,6° C depuis 1860. Les divers scénarios prospectifs mis à l'étude montrent avec une grande probabilité une élévation de température comprise entre + 1,1 et + 6,4° C en Europe à l'horizon 2100.

De la même façon, le dernier rapport du GIEC confirme que l'augmentation importante des gaz à effet de serre, notamment le CO₂, dans l'atmosphère, constitue la cause première de l'accélération du réchauffement climatique mesuré, dû à l'utilisation des sources d'énergie fossile (pétrole, charbon, gaz).

CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES SUR LES PHÉNOMÈNES NATURELS

De multiples conséquences, souvent inquiétantes, pourraient résulter d'un réchauffement trop rapide et trop important. Selon le GIEC il faut s'attendre à une augmentation des précipitations en hiver et une raréfaction de celles-ci au printemps et en été ; d'où la répétition de sécheresses et épisodes de canicule (cf. été 2003) et l'augmentation des risques d'incendie.

Le nombre de tempêtes (cf. hiver 1999) pourrait s'accroître et on pourrait assister à un déplacement des zones de végétation (de 400 à 800 kilomètres vers le nord et de 300 à 600 mètres en altitude) conduisant à de nombreuses disparitions d'espèces.

CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES SUR LES ARBRES ET LA FORÊT

Dans un premier temps, l'augmentation de la concentration atmosphérique en CO₂ entraîne une augmentation de la photosynthèse et une meilleure croissance des arbres.

Plus tard, la moindre disponibilité en eau et les perturbations dans les cycles de l'azote conduisent à une baisse de la production. Les épisodes caniculaires peuvent conduire à des mortalités massives.

L'allongement de la période de végétation accroît les risques de gelées d'automne ou de printemps. La perturbation des cycles biologiques peut entraîner des troubles de la reproduction.

Les incendies, en relation avec les périodes de sécheresse, sont plus fréquents. Les problèmes phytosanitaires (insectes et champignons) s'aggravent en raison de l'extension de l'aire de nombreux ravageurs, etc.

Enfin, il faut s'attendre à une migration de certaines espèces hors de leur aire actuelle (ex : pin maritime) et à une régression d'autres espèces (ex : hêtre).

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LE PIN MARITIME

Dans un futur proche, le facteur limitant de la rentabilité du pin maritime sera la disponibilité en eau du sol. Il faudra donc raisonner les assainissements et

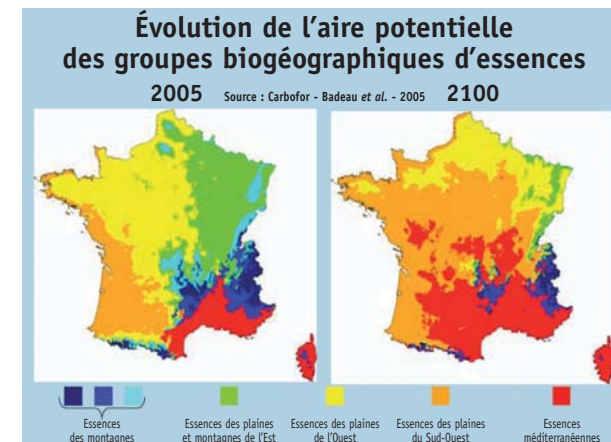
limiter la profondeur des fossés. On utilisera des plants sélectionnés pour leur résistance à la sécheresse (travaux en cours au sein de la Recherche).

On veillera à raccourcir la révolution afin de limiter le risque d'exposition aux tempêtes et aux incendies.

Une surveillance accrue des dégâts d'insectes et de champignons sera nécessaire (traitement préventif contre le fomes en particulier).

On privilégiera une gestion active avec des éclaircies assez fortes et si possible le maintien d'une certaine biodiversité en conservant des feuillus en lisière ou en mélange. Enfin, on recourra à la substitution d'essence si les attaques parasitaires sont trop importantes. Telles sont les premières recommandations de bon sens que l'on peut faire dans l'état actuel de nos connaissances.

Dans tous les cas, le contact préalable avec un conseiller forestier sera essentiel.



(1) Groupement Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat.